

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 95-224 du 16 Août 1995

portant approbation du Bilan et des Comptes annexes de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) pour l'Exercice 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°95-183 du 23 Juin 1995 portant admission au Gouvernement ;
- VU le Décret N°89-336 du 29 Août 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) ;
- VU le Décret N°92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 Juillet 1995 ;

DECRETE :

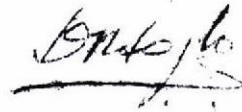
Article 1er. - Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes de l'Exercice 1993 de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 16 AOUT 1995

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

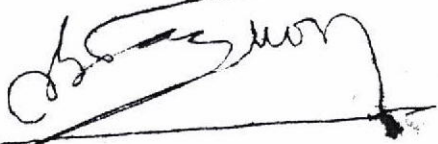
Le Ministre d'Etat, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouver-  
nementale et de la Défense Natio-  
nale,



Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la  
Restructuration Economique

Le Ministre des Travaux Publics  
et des Transports,

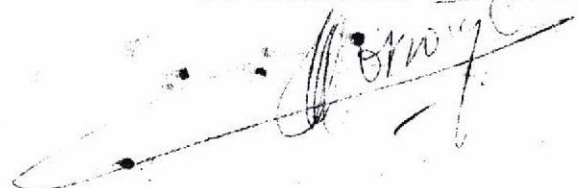


Robert TAGNON



Georges GUEDOU

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 4<sup>o</sup> MECN 4 MPRE 8 MTPT 4 MF 4 AUTRES  
MINISTERES 16 DCF-DSDV-DB-DTCP-DI 5 DPE-INSAE-DLC 3 UNB-FASJEP-  
ENA 3 IGAA-DCCT-GCONB 3 CSM 1 JORB 1.-